

RAPPORT SUR LE DIXIEME CYCLE DE NEGOCIATIONS POUR LE PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

(Bruxelles, 13-17 juillet 2015)

Résumé

Le dixième cycle de négociation s'est tenu à Bruxelles du 13 au 17 juillet. Les discussions ont porté sur un vaste éventail de sujets couvrant les trois piliers du PTCI.

En ce qui concerne l'accès aux marchés, les discussions ont traité des services, des règles d'origine, du texte sur l'accès aux marchés des biens et du texte sur l'accès au marché agricole. Aucune discussion n'a eu lieu sur les tarifs douaniers ou les marchés publics durant ce cycle. De nouvelles offres de services ont été échangées et l'UE a également mis sur la table sa première proposition de texte sur les services.

Toutes les questions réglementaires ont été discutées, notamment la coopération/cohérence réglementaire, les OTC, les questions sanitaires et phytosanitaires et les neuf secteurs en cours d'examen. Des progrès techniques ont été accomplis sur le pilier réglementaire mais il reste encore beaucoup à faire.

Toutes les questions réglementaires ont été débattues au cours de cette semaine, à l'exception de Développement durable/travail & environnement et Protection des investissements et son règlement des différends. En ce qui concerne le développement durable, l'UE a indiqué qu'elle présenterait sa proposition de texte en septembre. Des discussions constructives ont eu lieu sur la compétitivité, les entreprises publiques, les subventions et les PME.

A la lumière des conclusions du G7, les parties sont convenues de travailler entre les sessions sur de nombreux domaines. Le onzième cycle se tiendra au troisième trimestre aux États-Unis, les dates et le lieu restant à préciser.

Détails par domaine de négociation

1. Accès aux marchés

Services

Avant le cycle, l'UE a présenté une proposition de texte (Titre sur le commerce des services, l'investissement et le commerce électronique; la proposition inclut un paramètre fictif sur la protection de l'investissement dans l'attente de nouveaux progrès dans les discussions internes à l'UE sur la question) et les deux parties ont échangé des offres révisées. Les discussions visaient à une meilleure compréhension des propositions et intérêts respectifs.

Agriculture

Les deux parties ont eu des discussions approfondies sur le texte relatif aux vins proposé par l'UE, le texte sur les spiritueux proposé par les États-Unis et d'autres questions non-tarifaires.

Echanges de biens

Les parties ont continué à examiner des éléments du texte sur les produits. La discussion dans ce cycle était axée sur les articles traitant des droits de douane, des autorisations et de certaines définitions.

Règles d'origine

Les parties ont discuté des procédures liées aux règles d'origine (section B) à partir d'une présentation orale par l'UE. Les parties ont enregistré des progrès dans la consolidation de textes concernant les Dispositions générales.

Les parties ont commencé à discuter en détail des règles relatives aux textiles et aux vêtements, même si les textes n'ont pas encore été échangés.

2. Composante réglementaire

Mesures SPS

Les parties ont commencé à négocier les textes et ont enregistré des progrès sur quatre articles. Il a été convenu de continuer à travailler entre les sessions.

Cohérence/coopération réglementaire

Les équipes de négociations ont poursuivi les sessions questions-réponses sur les textes européens et américains, explorant plus en détail les objectifs visés, le périmètre couvert, les relations avec d'autres chapitres et les aspects pratiques de la mise en œuvre des dispositions proposées. Les discussions se sont déroulées en présence d'un grand nombre de services de la Commission et d'autorités réglementaires américaines partageant leurs expériences et ont tiré parti des présentations de chaque côté destinées à améliorer la compréhension des systèmes de l'autre partie et des récents développements. La partie UE a notamment fourni des informations sur l'amélioration de ses instruments de planification et d'information introduits par le paquet « Mieux légiférer » récemment adopté; la partie américaine a présenté sa récente directive sur le décret 13609 "Promouvoir la coopération réglementaire internationale" éditée par le Bureau de l'information et des affaires réglementaires.

OTC

Les États-Unis et l'Union européenne ont poursuivi leurs discussions sur la manière d'améliorer les cadres qui réglementent les questions d'évaluation de la conformité, autrement dit de vérifier qu'un produit respecte les réglementations techniques applicables en matière de santé, sécurité et autres objectifs publics légitimes. Les parties ont également discuté de normes et de transparence, en particulier des possibilités offertes à leurs parties prenantes respectives de participer aux processus de normalisation de l'autre partie. Les parties ont discuté de la manière de renforcer le système de notification des Obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce en augmentant le nombre de réglementations techniques qui sont notifiées et le suivi fourni à ces notifications. Enfin, les parties ont examiné comment définir un cadre pour une coopération accrue sur les questions des OTC.

Secteur automobile

Discussion constructive sur les quatre aspects en discussion concernant l'approche réglementaire des véhicules à moteur dans l'UE et aux États-Unis : les possibilités de reconnaissance d'équivalence des approches réglementaires, le réexamen des méthodes de travail de l'accord ONU de 1998, les possibilités d'harmonisation accélérée et la coopération dans la recherche.

Substances chimiques

De nouveaux progrès ont été enregistrés en ce qui concerne deux projets pilotes (concernant l'évaluation de produits chimiques prioritaires ainsi que la classification et l'étiquetage de substances). Les États-Unis ont présenté un premier exemple d'un autre projet pilote sur l'analyse des différences dans le calcul de la classification de mélanges avec des conséquences possibles sur les fiches de données de sécurité. L'UE et les États-Unis ont débattu des éléments proposés dans l'ébauche de proposition de l'UE.

Produits pharmaceutiques

Des discussions détaillées sur les produits pharmaceutiques ont eu lieu avec la participation d'agences réglementaires européennes et américaines. Principaux thèmes traités : progrès sur l'évaluation des systèmes respectifs de BPF (bonnes pratiques de fabrication), coopération sur les médicaments biosimilaires, génériques, finalisation de la réforme de la Conférence internationale sur l'harmonisation des exigences techniques relatives à l'homologation des produits pharmaceutiques à usage humain (CIH), et échange d'informations confidentielles entre autorités réglementaires.

Dispositifs médicaux

L'UE et les États-Unis se sont informés mutuellement des récents développements intervenus dans les domaines de coopération en discussion dans le PTCI (audits du système de management de la qualité des dispositifs médicaux, Système d'identification unique des dispositifs médicaux (IUD) et système de présentation des produits réglementés (RPS)). Ils ont pris acte des progrès accomplis jusqu'à présent dans ces domaines au niveau international. Les parties réfléchiront à la manière de traduire ces trois points de l'ordre du jour en résultats précis à atteindre dans le cadre des négociations du PTCI.

Cosmétiques

Le principal objectif de l'UE reste le rapprochement des méthodes d'évaluation de la sûreté et la rationalisation de la procédure d'autorisation américaine pour des ingrédients tels que les filtres ultraviolets. A cet égard, les deux parties sont convenues de la nécessité de poursuivre les discussions techniques entre scientifiques pour répondre aux exigences et méthodes d'évaluation de la sécurité des ingrédients cosmétiques. Il a également été souligné qu'il importait d'encourager les travaux à l'échelle internationale.

Textiles

Les discussions sur l'étiquetage des textiles et sur les exigences de sécurité en matière de textiles se sont poursuivies. Les parties ont examiné la collaboration sur l'étiquetage des noms des fibres textiles et les tests d'inflammabilité de la soie. Une plus ample coopération sur des normes volontaires en matière de textiles est en discussion.

TIC

Les parties ont échangé des informations sur les différentes initiatives en cours en matière de TIC dans l'UE et aux États-Unis dans les domaines de la compatibilité sémantique et syntaxique des dossiers de santé, du cryptage, de l'étiquetage électronique, de la coopération en matière de surveillance des marchés et d'accessibilité électronique.

Ingénierie

L'UE et les États-Unis ont poursuivi leur discussion sur les éventuels domaines de coopération réglementaire dans le secteur de l'ingénierie. Les États-Unis sont convenus que, pour s'engager dans ces discussions sur la coopération réglementaire, il fallait trouver des domaines de coopération économiquement significatifs et dans lesquels la structure réglementaire serait similaire. Les États-Unis et l'UE se sont engagés à continuer à chercher de possibles exemples de coopération.

Pesticides

Les parties ont poursuivi le dialogue sur la coopération réglementaire dans un certain nombre de domaines, comme le zonage mondial, l'harmonisation des limites maximales de résidus (LMR) ou l'extrapolation des résultats d'études sur le terrain et sont convenues de poursuivre les discussions au niveau des experts.

3. Volet relatif aux règles

Énergie et matières premières

L'UE et les États-Unis se sont concentrés dans le cours du dixième cycle sur le champ couvert par les matières premières ainsi que sur les modes de coopération pour l'énergie et les matières premières. L'UE et les États-Unis ont également débattu des méthodes de travail en vue de structurer les négociations dans les prochains mois.

Questions douanières et facilitation des échanges

Le groupe de négociation Questions douanières et facilitation des échanges a poursuivi ses travaux et a enregistré de nouveaux progrès sur le texte consolidé du chapitre.

DPI

Les parties ont eu des discussions fructueuses sur les droits de propriété intellectuelle, une part importante du temps étant consacrée aux mesures aux frontières et autres points d'intérêt commun. Comme dans les cycles précédents, les deux parties ont également exploré toute une série de questions techniques et ont échangé des mises à jour sur leurs processus législatifs respectifs. Les États-Unis ont fourni un aperçu du texte relatif aux DPI dans le Trade Promotion Authority (TPA) et l'UE a fait de même en ce qui concerne la résolution du PE sur le PTCL.

Indications géographiques (IG)

Les échanges se sont poursuivis sur l'évaluation d'éventuels différends liés à la première sélection des IG par l'UE sur le territoire américain (présélection) et sur des alternatives juridiques au système de marques américain. Les États-Unis ont continué à ne pas s'engager.

PME

Des progrès ont été faits sur la consolidation du texte proposé, avec un accord pratiquement conclu pour la partie portant sur les dispositions en matière de coopération. Discussions constructives sur l'article "Échange d'informations" et sur la présentation des différents sites internet européens et américains. Les États-Unis ont présenté une proposition de cadre institutionnel qui sera examinée plus en détail lors du prochain cycle.

Règlement des différends entre États

Le chapitre vise à mettre en place un mécanisme efficace de règlement d'éventuels différends entre les parties sur l'interprétation et la mise en œuvre de l'accord. Les discussions sur le règlement des différends entre États portaient principalement sur les règles de procédure, sur la proposition de l'UE relative à un mécanisme de médiation volontaire et complémentaire et sur la phase de la conformité. Des progrès ont été accomplis sur la poursuite de la consolidation des propositions respectives de texte en un texte commun et sur l'élaboration d'éléments de compromis là où les deux propositions de texte diffèrent nettement.

Concurrence

L'UE et les États-Unis ont poursuivi leurs discussions pour explorer un éventuel langage commun pour le chapitre Concurrence (notamment sur l'équité des procédures) sur une base de non-préjudice.

Les discussions ont permis de continuer à identifier d'éventuels accords et des questions en suspens.

Subventions et entreprises publiques

L'UE et les États-Unis ont procédé à un échange de vues sur la proposition de texte de l'UE relative aux subventions. En ce qui concerne les entreprises publiques, les discussions ont porté sur les dispositions de fond des propositions de texte respectives. Ces échanges ont permis de mieux clarifier les positions respectives concernant ces dispositions.